

[marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr)

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

**Commune de Saint Jean Cap Ferrat (06)**  
 21 avenue Denis Séméria  
 06230 Saint Jean Cap Ferrat

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune de Saint Jean Cap Ferrat (06)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21060121700016

**Code postal / Ville :** 06230 Saint Jean Cap Ferrat

**Groupement de commandes :** Non

Section 2 : Communication

**Moyens d'accès aux documents de la consultation**

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025/MP011

**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Mairie de Saint-Jean-Cap-Ferrat - Tél : +33 493765100 - Mail : [mairie2@saintjeancapferrat.fr](mailto:mairie2@saintjeancapferrat.fr)

Section 3 : Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Habilitation à exercer la candidature, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

- Une lettre de candidature faisant apparaître les membres du groupement le cas échéant (DC1, accompagné des documents qui y sont demandés) ou tout document rédigé sur papier libre de la société reprenant intégralement les éléments figurant dans le formulaire DC1.
- La déclaration du candidat (DC2), ou tout document rédigé sur papier libre reprenant intégralement les éléments figurant dans le formulaire.

Les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles en ligne, à l'adresse : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- Possibilité pour le candidat de présenter sa candidature sous forme de Document Unique de Marché Européen (DUME) : en lieu et place des formulaires DC1 et DC2, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme du DUME, prévu à l'article R. 2143-4 du C.C.P.

Pour plus d'informations :

- Sur le DUME : <https://www.economie.gouv.fr/daj/dume-espd%23block-system-main>
- Le portail du service DUME, depuis Chorus pro : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

- Le cas échéant, le(s) pouvoir(s) de la (des) personne(s) habilitée(s) à engager le candidat.

Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sont disponibles.

Capacités techniques et professionnelles : •Déclaration indiquant les effectifs annuels moyens du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Présentation d'une liste des prestations fournies au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé ; ces références doivent être contrôlables, c'est à dire comporter au moins la date de réalisation, le montant du marché, l'identité du client ainsi que ses références postales et téléphoniques.

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate.

Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (groupement ou sous-traitant) pour présenter sa candidature :

- En cas de groupement, le groupement fournit le formulaire DC1 présentant chaque entreprise constituant le groupement et habilitant l'entreprise mandataire à présenter le dossier ;
- En cas de sous-traitance, la demande d'acceptation de sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement (formulaire DC4 disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- il produit pour chacun de ces opérateurs les mêmes documents qui sont exigés du candidat au titre de la candidature.
- il produit également un écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché.

De façon générale, en cas d'impossibilité justifiée de produire les documents susmentionnés, notamment en cas de société nouvellement créée, les candidats pourront justifier de leurs capacités financières, techniques et professionnelles par tout autre moyen.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** Vendredi 09 janvier 2026 - 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 60 %

Prix des prestations : 30 %

Performances en matière de protection de l'environnement : 10 %

## **Section 4 : Identification du marché**

**Intitulé du marché :** Marché public de Travaux relatif au remplacement du deck bois sur les terrasses du port de la commune Saint-Jean-Cap-Ferrat

**Classification CPV :** 45454100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation a pour objet l'exécution de travaux relatifs au remplacement du deck en bois sur les terrasses du port de la commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat

**Lieu principal d'exécution :** Saint-Jean-Cap-Ferrat

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché allotи :** Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :**

Les prix sont fermes.

Le marché est conclu à prix global et forfaitaire.

Modalités de Financement :Ressources propres de la commune.

Une retenue de garantie, prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance, sera mise à la charge du titulaire. Le montant de la retenue de garantie ne peut être supérieur à 5 % du montant initial augmenté, le cas échéant, du montant des modifications en cours d'exécution (Art. L.2191-7 et R. 2191-32 et s. du C.C.P.)

La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire. Leur objet est identique à celui de la retenue de garantie qu'elles remplacent (Art. R. 2191-36 et s. du C.C.P.).

Une avance forfaitaire pourra être versée au(x) titulaire(s), sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant fixé dans le marché est supérieur à 50 000,00 Euros HT (art. L. 2191-2 et s. et R. 2191-3 et s. du C.C.P.).

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **Date d'envoi du présent avis**

05 décembre 2025